



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits humains

Question écrite n° 90854

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le manque de donneurs de moelle dans notre pays. La greffe de moelle est souvent, lorsque toutes les chimiothérapies ont échoué, le dernier espoir pour les personnes atteintes de leucémie. Or, la France accuse un retard important en ce qui concerne le don de moelle : elle dispose d'un fichier de 135 000 donneurs potentiels alors que la Grande-Bretagne en compte 660 000, l'Italie 800 000 et l'Allemagne 2 millions. Ceci est dû à un manque de moyens. En effet, la création de ces fichiers demande du personnel et de l'argent, ce dont manquent les CHU. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de faire progresser le nombre de donneurs de moelle potentiels français.

Texte de la réponse

L'Agence de la biomédecine a décidé de mener une campagne de communication sur trois ans (2006, 2007 et 2008) pour le recrutement de nouveaux volontaires au don de moelle osseuse. L'objectif de cette campagne est double : un objectif de recrutement de 10 000 nouveaux donneurs de moelle osseuse par an, tout en enrichissant qualitativement le registre français des volontaires au don de moelle osseuse ; et un objectif pédagogique pour rectifier les idées fausses, faire progresser la connaissance des journalistes sur le don et la greffe de moelle osseuse et installer durablement ce sujet de santé publique dans les médias. Cette campagne débutera au 4^e trimestre 2006. Les messages de la campagne de communication seront relayés dans les régions par les centres donneurs, dont la mission est d'accueillir et d'informer leurs visiteurs sur le don de moelle osseuse. Ces centres inscrivent également les volontaires sur le fichier français des volontaires au don de moelle osseuse. On compte 33 centres donneurs. Les deux tiers de ces centres donneurs dépendent de l'Etablissement français du sang. Les autres sont rattachés à des centres hospitaliers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90854

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3596

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9908